



Note d'organisation

De cape et de Caux - académie d'escrime organise
Dimanche 13 décembre 2026



Championnat de Normandie d'escrime artistique cadet et senior

Gymnase du Complexe sportif Michel Boulay,
650 route de la Linerie, 76430 Etainhus
Coordonnée GPS : https://maps.app.goo.gl/foQQnx61L51RTztv6?g_st=aw

1) Édito

Créé en 2025, De cape et de Caux compte aujourd'hui 26 escrimeurs artistiques licenciés, une équipe championne de France cadet en duel avec armes de type 1 l'an dernier ainsi qu'un premier niveau de labellisation.

Notre responsable régional a sélectionné notre candidature pour l'organisation du [CREA Normandie 2026](#). Nous le remercions pour sa confiance.

Nous remercions la commune d'Etainhus pour son soutien et la mise à disposition du gymnase pour cette compétition.



2) Inscription et droits d'engagement :

Épreuve réservée aux escrimeurs artistiques licenciés en Normandie. Ne pourront tirer que les escrimeurs en possession de leur licence FFE à jour pour la saison en cours. Aucune dérogation ne sera accordée.

Ouverture des inscriptions : dès maintenant.

Clôture des inscriptions : **mercredi 25 novembre 2026, 23h59 (heure de Paris)**

Il n'y a pas d'engagements hors délais.

Les inscriptions sont à faire **uniquement en ligne sur l'extranet de la FFE** par les clubs. C'est le club du tireur qui inscrit sur l'extranet fédéral (<https://dirigeant.escrime-ffe.fr/>), le tireur lui paye par carte bancaire : **uniquement via le site HelloAsso**.

10 euros pour un « Solo », 20 euros pour un « Duo », 40 euros pour une « Bataille » ou un « Ensemble »

Le championnat est ouvert :

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, (2009 et avant).*)

Solo (une seule compétition pour les trois types d'armes)

Duel armes de type 1 / Duel armes de type 2 / Duel armes de type 3

Bataille armes de type 1 ; Bataille armes de type 2, Bataille armes de type 3

Mouvement d'ensemble (une seule compétition pour les trois types d'armes)

Cadet (*comprenant les M17 (2010-2011) et les M15 surclassés (2012-2013)*)

Solo (une seule compétition pour les trois types d'armes)

Duel armes de type 1 / Duel armes de type 2 / Duel armes de type 3

Bataille armes de type 1 ; Bataille armes de type 2, Bataille armes de type 3

Mouvement d'ensemble (une seule compétition pour les trois types d'armes)

Chaque programme comportera une performance technique ainsi qu'une performance libre.

3) Règlement :

Le **Championnat Régional d'Escrime Artistique de Normandie 2026 (CREA Normandie 2026)** est régi par les règlements nationaux d'escrime artistiques seniors et cadets à consulter sur [FFE documents](#) et par la présente note d'organisation.

Toute personne présente durant le CREA Normandie 2026, qu'elle soit combattante, arbitre, juge, entraîneuse, etc..., accepte les règlements nationaux d'escrime artistique ainsi que la présente note d'organisation.

Rappel important. Au cours de la compétition, personne n'est autorisé à :

- s'approcher ou à monter sur la scène,
- à conseiller les compétiteurs, que ce soit sur le terrain ou depuis le public,
- à critiquer, injurier ou importuner de quelque façon que ce soit les arbitres, juges,

membres de l'équipe organisatrice ou spectateurs.

Une question relative aux règlements ? À l'organisation ? À votre venue ?

Contactez-nous via club@de-cape-et-de-caux.fr

4) Déroulement général de la compétition :

Le CREA Normandie 2026 se déroulera le 13 décembre 2026 au gymnase du Complexe sportif Michel Boulay, 650 route de la Linerie, 76430 Etainhus :

L'ordre de passage des compétitions sera tiré au sort, dans chaque catégorie, en présence de la présidente de De cape et de Caux, académie d'escrime (hôte-organisateur), le 26 novembre 2026, puis validé par le Directoire Technique du CREA Normandie.

8h00 : Ouverture de la salle :

- contrôle des licences

accueil et vérifications administratives de tous les compétiteurs en combat chorégraphié (quel que soit leur horaire de passage). Chaque combattant devra être en mesure de présenter sa licence ASL-FFE, être en possession d'une pièce d'identité et se faire enregistrer.

Les compétiteurs pourront ensuite se diriger vers des vestiaires (hommes et femmes) qui leur seront réservés afin d'y déposer leurs affaires le temps de la compétition uniquement.

- test des armes à l'arrivée par le bureau de contrôle.

8h15-9h30 : échauffement - répétitions

9h00 : Appel

9h15 : Scratch combat chorégraphié. Tous les compétiteurs devront s'être présentés à l'accueil sous peine de disqualification.

9h30 Début des programmes techniques cadets puis senior, dans l'ordre solo, duel, bataille, mouvement d'ensemble.

- Les programmes libres auront lieu une fois tous les programmes techniques réalisées, eux aussi, cadets, puis seniors.

11h20 : délibération du Jury / photo de groupe des compétiteurs sur scène.

11h40 : annonce des résultats et podium, puis photos.

L'horaire final peut-être sujet à modification en fonction du nombre de participants.

a) Points importants

Les compétiteurs n'auront pas de possibilité d'avoir de micro sur scène.

La bande-son doit être envoyée en même temps que le projet chorégraphique.

b) Le projet chorégraphié

Le projet chorégraphié de chaque équipe doit parvenir à l'hôte-organisateur avant le mercredi 25 novembre 2026, minuit à club@de-cape-et-de-caux.fr

Il doit contenir les informations suivantes :

- le titre et l'intrigue de la chorégraphie, cette dernière ne devant pas excéder 1 phrase.
L'intrigue sera lue sur scène par un orateur.
- la catégorie : solo, duel, bataille ou mouvement d'ensemble et le type d'armes
- le club d'escrime affilié auquel sont rattachés les membres de l'équipe.
- nom et numéro de licence des membres de l'équipe (la licence devant être rattachée au club du point ci-dessus), en précisant les rôles de chacun (compétiteurs /figurants).

- le nom du capitaine.
- le ou les noms des assistants plateau (2 au maximum).
- la chorégraphie détaillée des phrases d'armes. La forme que prend ce document est libre.
- la durée de toute la chorégraphie en secondes (temps général et temps de combat).
- la bande sonore comportant obligatoirement le « ding » au début et à la fin de la chorégraphie, intégré au fichier MP3, ou WAV. [À télécharger ici.](#)
- la liste des éléments du décor (mobilier, panneaux décorés, etc.)

* L'ambiance lumineuse n'est pas demandée. Cette édition régionale se déroulant dans un gymnase en plein jour.

Nous vous invitons à transmettre votre projet chorégraphié complet (avec toutes les informations demandées) le plus tôt possible afin que l'hôte-organisateur puisse préparer la scénographie en amont. Toutefois, vous ne serez pas pénalisé tant que vous respectez la limite d'envoi des éléments obligatoires avant le mercredi 25 novembre 2026 minuit.

c) Déclaration SACEM

Dans un fichier séparé du projet chorégraphié, chaque équipe doit faire parvenir à l'organisateur la liste complète des extraits musicaux utilisés :

- titre du/des extrait(s) utilisé(s).
- nom du/des compositeur(s) / arrangeur(s) / groupe(s) / DJ(s) / ... pour chaque extrait
- minutage en secondes pour chaque extrait.

ex :

March At The Jedi Temple (Execute Order 66) / John Williams / 76 sec

Star Wars: Battle of Heroes Theme, EPIC REMIX / Ethan – Music / 41 sec

Ces informations doivent être transmises à club@de-cape-et-de-caux.fr **AVANT le 25 novembre 2026, 23h59** pour que l'hôte-organisateur puisse effectuer une déclaration auprès de la SACEM.

5) Arbitrage et directoire technique :

Les arbitres seront convoqués et présents de 08h30 à 11h30.

Le Jury Régional pour les épreuves d'escrime artistique sera constitué par notre responsable régional, **Maître Antonio MEFFÉ**, CTF Normandie,

L'organisation technique est confiée à un Directoire Technique, qui sera affiché le jour de la compétition.

Le D.T. réunira l'ensemble des juges le dimanche à compter de 9h00 et les arbitres pour un briefing général.

6) Comité Organisateur (C.O.) :

Le Comité Organisateur est composé de bénévoles de De cape et de Caux – Académie d'escrime.

Adressez-vous à eux lors de l'évènement pour toute question relative à l'organisation.

Les responsables du C.O. sont :

Maryam Garrigues et Valentine Pouillard , ☎ 06.05.02.31.87 ✉ club@de-cape-et-de-caux.fr

7) Restauration

Une buvette à l'intérieur de la salle proposera boissons, sandwichs et gâteaux, permettant aux compétiteurs de se restaurer.

Prévoir monnaie et / ou CB, chèques.

8) Hôtels

Hotel Inn, 5 Rue Des Castors, 76290 Montivilliers Montivilliers, 02 35 30 41 39 (à 4 km)

Hotel Campanile, 2 Rue des Quatre Saisons, 76290 Montivilliers, 02 35 30 78 39 (à 5 km)

Hotel B&B, 12 Av. du Clos de Labedoyère, 76700 Harfleur, (à 8 km)

Hotel Kyriad, Rue du Château d'Eau, 76700 Gonfreville-l'Orcher, 02.35.51.43.00 (à 10 km)

Hotel F1, 1 Rue du Château d'Eau, 76700 Gonfreville-l'Orcher, 08.91.70.52.67 (à 10 km)

De nombreuses options de logement sont également disponibles à tous les prix autour de la salle sur le site AirBnb. www.airbnb.fr/

9) À savoir pour le public

L'accès à la zone de compétition est strictement réservé aux compétiteurs, au staff du C.O., à la presse et à toute personne accréditée au préalable par le C.O.

Les accompagnateurs, entraîneurs, familles, amis, photographes non-accrédités, etc ne sont pas admis dans cette zone pour des raisons de sécurité. Aucune exception. Seuls l'espace public leur sera accessible. L'entrée est gratuite en participation libre.

Le C.O. et le D.T. se réserve le droit d'évacuer toute personne perturbant l'évènement, que ce soit sur l'espace compétition ou l'espace public.

Nous attendons des compétiteurs sélectionnés et de leur entourage un comportement exemplaire, en adéquation avec les valeurs portées par la pratique de l'escrime artistique et de la FFE en général : respect des adversaires, des arbitres et des juges, savoir-gagner et savoir-perdre, esprit de camaraderie...

Bien entendu, encourager et soutenir les autres est bienvenu, dans des proportions raisonnables (pas de cris, de propos ou de comportements déplacés, etc).

10) Contacts

#CREANormandie2026

Responsable de l'équipe organisatrice

Sylvestre JONQUAY

☎ 06.05.02.31.87

ESCRIME

